

Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

Rapport d'activités 2018

Procédure de qualification 2018

Le nouveau plan de formation est entré en vigueur en 2015 et trois ans plus tard la nouvelle procédure de qualification pouvait être appliquée pour la première fois. Pour préparer les expert·e·s aux examens de toute la Suisse à ces nouveautés, des formations ont eu lieu à Berne en novembre 2017 et en janvier 2018. Les neuf objectifs généraux du plan de formation ont été revus en profondeur, six d'entre eux doivent faire l'objet d'un travail pratique prescrit (TPP) en entreprise. Désormais les chefs expert·e·s aux examens définissent chaque année trois objectifs généraux à examiner obligatoirement tandis que les expert·e·s en choisissent trois autres. Cette modalité permet de mieux adapter les TPP aux activités des différentes entreprises formatrices (bibliothèques, archives et centres de documentation). Pour la première fois depuis que l'on forme des AID, le catalogage n'est plus un élément obligatoire des TPP. Il est en revanche possible grâce au nouveau plan de formation d'intégrer aux TPP des travaux administratifs qui ne doivent donc plus être soumis à un examen à l'école professionnelle pour le domaine bureautique et comptabilité. Les TPP peuvent en outre inclure des questions juridiques et la connaissance de langues étrangères, remplaçant ainsi l'examen oral au niveau scolaire.

Pour les expert·e·s aux examens, les nouveautés apportées aux TPP ont constitué un véritable défi dans la mesure où l'individualisation plus poussée des examens implique un travail de préparation plus long et plus approfondi. Pour les 87 candidat·e·s qui ont pris part aux TPP – 39 en Suisse alémanique, 41 en Suisse romande et 7 au Tessin – la procédure de qualification reste une étape fondamentale, qu'elle ait lieu selon l'ancien ou le nouveau plan de formation. 85 candidat·e·s ont réussi la procédure de qualification et obtenu leur CFC, 2 candidat·e·s devront repasser l'examen en 2019. 7 candidat·e·s ont passé l'examen pratique dans des archives, 4 dans un centre de documentation et 76 dans une bibliothèque. 9 apprenti·e·s des régions professionnelles de Berne et Zurich ont obtenu une maturité professionnelle (MP1) parallèlement à leur formation d'AID.

En 2018, le traditionnel LAPéro a eu lieu dans les locaux de la Bibliothèque nationale à Berne pour la Suisse alémanique et au Musée Suisse du Jeu à La Tour-de-Peilz pour la Suisse romande. Un grand merci à la Bibliothèque nationale et à la Commission romande AID pour l'organisation de ces fêtes. Comme de coutume, les deux fêtes de fin d'apprentissage ont bénéficié du soutien financier et logistique de la Délégation à la formation. Pour les personnes en formation, cette fête qui couronne les trois ans d'apprentissage marque le passage à une nouvelle étape de vie. Pour les parents et les formateurs·trices qui se rencontrent dans ce contexte, elle est aussi une occasion de porter un toast à la réussite de leurs protégé·e·s.

Enquête 2018 auprès des AID qui ont passé la procédure de qualification

Parce qu'il est intéressant de savoir non seulement combien d'AID ont obtenu leur CFC mais aussi combien restent dans le métier, la Délégation à la formation I+D a mené auprès des AID qui ont passé la procédure de qualification une enquête sur leur devenir professionnel. Si l'on compte les engagements dans des SID (40 %), les personnes qui fréquentent une école de maturité professionnelle ou une HES et celles qui optent pour un séjour à l'étranger, ce sont environ 80 % qui restent dans le monde de l'information documentaire. Les résultats détaillés se trouvent sur le site web de la Délégation à la formation I+D. Afin d'obtenir des données étayées sur le maintien dans la

profession, la Délégation à la formation I+D réalisera désormais cette enquête chaque année et tentera d'interroger une nouvelle fois les AID trois ans après l'obtention de leur CFC sur leur situation professionnelle en cours et sur leurs projets professionnels.

Cours interentreprises 2018

Les cours interentreprises ont été organisés et réalisés sous la responsabilité de la Délégation à la formation sur six sites, y compris le Tessin. En raison des effectifs des classes et afin d'assurer la qualité requise de l'enseignement, certains cours ont dû être organisés deux fois, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Les classes de Genève et Bienne étaient en revanche très petites. Ces deux facteurs sont à l'origine du dépassement budgétaire pour les dépenses pour les CIE.

Analyse du champ professionnel et des besoins

En procédant à une analyse très large du champ professionnel et des besoins, la Délégation à la formation I+D a examiné quels sont les contenus d'une formation professionnelle supérieure qui correspondent aux besoins à la fois des AID et des entreprises. Cette analyse a donné lieu à l'élaboration d'un profil de qualification pour une formation professionnelle supérieure qui comprend les spécialisations «Médiation» et «Numérisation», et se distingue clairement de la formation initiale ainsi que de l'offre des HES. Ce profil de qualification a été soumis aux bibliothèques, archives et centres de documentation. Il est apparu qu'une telle offre bénéficie d'un soutien solide, en particulier du côté des bibliothèques.

Fort de toutes ces données, la Délégation à la formation I+D a pu présenter aux deux associations responsables BIS et AAS le projet de formation professionnelle supérieure dans le domaine I+D. S'il est accepté, la prochaine étape consistera à définir le règlement des examens et à aménager le cours de formation de concert avec un partenaire. La formation professionnelle supérieure durera probablement un an et demi, à raison d'un jour de cours par semaine. La moitié des coûts du cours serait prise en charge par la Confédération.

L'association BIS n'a pas été en mesure de se prononcer sur ce projet en 2018, car cette question est du ressort de la nouvelle association Bibliosuisse qui sera opérationnelle dès 2019. Il est cependant d'ores et déjà clair que la formation professionnelle supérieure est une priorité pour Bibliosuisse, en plus du remplacement des cours CLP (perfectionnement pour le personnel des bibliothèques). Début octobre 2018, la DF I+D a informé lors de leur séminaire à Macolin les futurs membres du comité de Bibliosuisse sur l'intégration de la formation professionnelle supérieure dans le paysage suisse de la formation, en précisant que le brevet qui valide cette formation ne peut en aucun cas remplacer les cours CLP actuels.

L'AAS a communiqué sa réponse en avril. Elle n'entend pas poursuivre le travail sur ce projet, car elle doute de son intégration dans l'environnement professionnel et sur le marché de l'emploi et s'interroge sur sa durabilité. De plus, l'AAS constate un profond bouleversement dans le monde des archives qui à moyen terme exigera davantage de personnel ayant une formation scientifique ou de niveau HES. Une fois que les résultats des travaux de révision de notre formation initiale (voir ci-après) seront disponibles et que la décision de Bibliosuisse sera connue, la DF I+D rediscutera avec l'AAS du potentiel et de la valeur ajoutée d'une formation professionnelle supérieure pour le secteur des archives.

Après avoir mené une enquête auprès de spécialistes de l'information documentaire des centres d'orientation professionnelle, d'études et de carrière, profunda-suisse, un partenaire qui avait également fait part de son intérêt pour une formation professionnelle supérieure, a communiqué qu'il estimait qu'il n'y aurait prochainement pas de besoin pour une telle offre. Par cette décision,

profunda-suisse renonce au siège d'observateur occupé depuis 2015 lors des réunions de la Délégation à la formation I+D.

Révision du plan de formation

La première révision quinquennale du plan de formation exigée par l'ordonnance sur la formation professionnelle s'est achevée en 2014. Afin de s'adresser à un cercle aussi large que possible pour la deuxième révision, la Délégation à la formation a activé en octobre 2017 sur son site Internet un forum au sein duquel les internautes pouvaient prendre position sur différentes thèses prospectives. Il est rapidement apparu que l'envie de discuter sur Internet n'était pas plébiscitée au sein de la communauté des I+D, raison pour laquelle la Délégation à la formation a décidé d'organiser en 2018 un atelier du futur avec quelques spécialistes. Cet atelier a réuni 12 professionnel-le-s des domaines bibliothèques généralistes publiques, bibliothèques scientifiques, archives et centres de documentation de Suisse alémanique et de Suisse romande qui ont examiné l'actualité des contenus du plan de formation I+D et ont discuté quatre thèses se voulant provocatrices:

1. Tout va bien – il n'est pas nécessaire de changer quoi que soit à notre formation initiale.
2. Le profil professionnel est dépassé – nous le réaménageons en mettant des accents plus intéressants.
3. Cet apprentissage est superflu – nous supprimons la formation initiale.
4. Bibliosuisse et l'AAS suivent deux voies différentes dans la formation initiale: nous élaborons une formation bibliothécaire intéressante et intégrons les contenus liés à l'archivage comme élément prioritaire de l'apprentissage de commerce.

Ces thèses ont été soumises à un vote électronique lors du congrès BIS à Montreux et lors de l'assemblée générale de l'AAS à Schaffhouse. Il en est ressorti un soutien très clair à la formation initiale.

- 67 % des bibliothèques, archives et centres de documentation estiment qu'il faut réviser notre formation initiale.
- 70 % des bibliothèques, archives et centres de documentation considèrent que notre profil professionnel est dépassé.
- 95 % des bibliothèques et centres de documentation estiment qu'une formation professionnelle en information documentaire est nécessaire.
- 83 % des bibliothèques et centres de documentation ne souhaitent pas s'engager sur des voies séparées pour l'aménagement de la formation dans les bibliothèques et les archives.

Les résultats détaillés de l'enquête se trouvent sur le site web de la DF I+D. Pour formuler les compétences dont auront besoin à l'avenir les AID, les prochaines étapes seront d'élaborer un profil d'activités pour la formation initiale I+D 2022+, de le valider, puis de le mettre en concordance avec les compétences élaborées dans le cadre du projet de formation professionnelle supérieure I+D. Un profil d'activités des AID devrait être disponible d'ici à l'automne 2019.

Art. 32 Ordonnance sur la formation professionnelle

En 2018, 11 participant-e-s ont suivi à la GIBB de Berne le deuxième cours qui permet une formation de rattrapage selon l'art. 32 de l'OFPr. La GIBB offre aux professionnel-le-s qui ont une solide expérience mais pas de CFC d'AID la possibilité de suivre en 2019 le cours et la procédure de qualification d'AID et ainsi d'obtenir leur CFC.

En automne 2018, l'EPCL de Lausanne a ouvert les inscriptions pour ce type de cours qui aura lieu en 2019 en Suisse romande et remplacera le cours CLP qui n'y sont plus proposés. L'objectif est que tous les employés de bibliothèques en Suisse romande aient au moins un CFC d'AID.

Mobilité

Depuis 2015, la Délégation à la formation soutient les AID qui viennent d'obtenir leur CFC dans la recherche et le financement d'un stage à l'étranger. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet de mobilité Erasmus+ de l'UE. En 2018, la Délégation à la formation a pu organiser 11 stages à l'étranger – à Hambourg, Berlin, Séville, Oxford, Glasgow et au Pays de Galles – dont les rapports d'expérience peuvent être consultés sur le site web <https://www.mobility-id.ch/> mis sur pied par la DF I+D. Dans le cadre de ce programme de mobilité, les formateurs-trices ont également la possibilité d'accueillir dans leur entreprise des collègues de l'étranger et de se rendre dans des entreprises formatrices en Europe.

Suisse romande

Matthias Schmid, membre de la DF I+D, reste responsable de l'échange entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Sa principale interlocutrice est Katalin Haymoz, présidente de la Commission de formation professionnelle AID de Suisse romande. Matthias Schmid est invité à toutes les séances de commission et aux rencontres des formateurs-trices.

Dossier de formation

Depuis 2017, la version définitive du dossier électronique de formation est à la disposition de toutes les entreprises formatrices sur cette plateforme <https://id.moodle.ch>. En 2018, un chapitre dédié aux technologies de la communication est venu enrichir cette plateforme et peut être utilisé comme outil didactique par les écoles. Jusqu'ici la version beta du dossier de formation était accessible gratuitement. Pour les apprenti·e·s qui ont commencé leur formation initiale en 2018, l'accès coûte désormais 60 francs par an et par personne. Afin de limiter la charge de travail du secrétariat et de motiver les entreprises à passer à la nouvelle plateforme, la Délégation à la formation n'assure plus la mise à jour du dossier de formation sur papier et l'abandonnera complètement après la prochaine révision quinquennale du plan de formation.

La DF I+D au Congrès des bibliothèques à Montreux

La DF I+D a participé au Congrès des bibliothèques à Montreux au sein d'un atelier sur la formation professionnelle qui s'est ouvert sur de brefs exposés en guise d'introduction aux thèmes traités, à savoir la formation initiale, la formation professionnelle supérieure et le remplacement des cours CLP. Ce dernier sujet a suscité des discussions particulièrement vives. La nouvelle association Bibliosuisse devra impérativement trouver une solution de suivi pouvant être intégrée dans le paysage de la formation. Quant à la formation initiale, l'atelier a fait clairement apparaître que la prochaine réforme du plan de formation devra sans doute être plus conséquente que la révision précédente car les exigences professionnelles ont profondément évolué ces dernières années. L'idée d'une formation professionnelle supérieure n'a pas été contestée. Certain·e·s participant·e·s ont demandé que cette formation comprenne également un module de conduite d'équipes.

Secrétariat

Le secrétariat a continué en 2018 d'effectuer son travail de manière compétente, permettant ainsi à la Délégation à la formation, dont la composition n'a pas changé, de mener ses activités de manière efficace. Les comptes de 2017 s'étaient clos sur un déficit de 20 000 francs, dû au travail pour les deux projets «formation professionnelle supérieure» et «révision du plan de formation», et à l'acquisition de nouveaux ordinateurs pour les CIE dans la région scolaire de Berne où aucune salle ne disposait d'un nombre suffisant de places de travail équipées d'un ordinateur. De plus, les CIE avaient coûté en 2017 davantage que prévu au budget, malgré la modeste augmentation des taxes de ces cours au milieu de l'année. Pour que ce déficit (ne devienne pas structurel)/ne se répète pas,

le secrétariat a fait des économies au niveau du travail pour les projets. Ces mesures commencent à dégager des effets et la clôture provisoire des comptes 2018 affiche tendanciellement un retour aux chiffres noirs. En cette huitième année d'activité, la DF I+D a eu une nouvelle fois une fonction de garante aussi bien de la continuité que du renouvellement. Nous saisissons l'occasion de ce rapport pour adresser nos sincères remerciements à tous nos collaborateurs pour leur énorme investissement.

Membres de la Délégation à la formation 2018

Alain Dubois et Isabelle Giffard (AAS), Matthias Schmid et Herbert Staub (BIS), Andrea Betschart (spécialiste), Sven Sievi (directeur) et Susanne Zingg (administration). Yannick Kaufmann a représenté profunda-suisse jusqu'au milieu de 2018.

Février 2019

Herbert Staub, Président de la Délégation à la formation I+D